



**RENCONTRE AVEC M. MATTEO RENZI,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES ITALIEN**

Palais de l'Elysée – Samedi 15 mars 2014

SOMMAIRE

Programme	p.3
Note de cadrage	p.4
Matteo RENZI, Président du Conseil des ministres	p.5
Composition du gouvernement italien	p.6
Economie et commerce	p.8
Transport, énergie, environnement	p.10
Langue française, éducation et enseignement supérieur	p.12

PROGRAMME

Le chef de l'Etat, François HOLLANDE, recevra M. Matteo RENZI, Président du Conseil des ministres de la République italienne, samedi 15 mars 2014 au Palais de l'Elysée.

12h30 Entretien

13h00 Déjeuner de travail

14h30 Point de presse conjoint

NOTE DE CADRAGE

Le chef de l'Etat, François HOLLANDE, reçoit M. Matteo RENZI, Président du Conseil des ministres de la République italienne, le samedi 15 mars 2014, au Palais de l'Élysée.

Il s'agit du **premier déplacement en Europe de Matteo RENZI** depuis son entrée en fonction. Le choix de Paris témoigne à la fois de l'excellence des relations franco-italiennes, de l'importance de nos liens et de nos coopérations dans de très nombreux domaines (l'Italie est notre deuxième partenaire commercial) et de notre **volonté commune d'impulser à l'Europe une nouvelle dynamique**.

M. Renzi souhaite faire émerger une « autre Europe ». Le Président de la République travaille depuis deux ans à sa réorientation, engagement qui a déjà permis de stabiliser la zone euro, d'établir des mécanismes permanents de solidarité face aux crises, de contrôler les banques à travers l'Union bancaire, et de créer les conditions de la croissance. **Ensemble, nous avons la même volonté de maintenant accélérer, au moment où les Institutions européennes vont se renouveler et où seront définies les grandes orientations des cinq prochaines années.**

Dans cette période importante pour l'Europe et pour chacun de nos pays, la France et l'Italie portent les mêmes priorités :

- **des politiques économiques européennes soutenant davantage la croissance, l'emploi et l'investissement** ; qui permettent de relayer efficacement les politiques nationales de réformes que nous continuerons à mener. Nos deux pays ont à ce titre engagé des réformes de grande ampleur pour renforcer la compétitivité, maîtriser les dépenses publiques, simplifier les procédures.
- **la nécessité d'une Europe plus politique, plus simple, plus claire, qui concentre son action sur quelques priorités** : la croissance et l'emploi bien sûr, mais aussi l'énergie, la protection des frontières et la maîtrise de l'immigration, et le renforcement de la politique étrangère et de défense.

A partir du 1^{er} juillet 2014, **l'Italie présidera le Conseil de l'Union européenne**. Ce sera un moment décisif pour donner une impulsion à ces nouvelles orientations pour l'Europe.

La France et l'Italie ont enfin **une vision commune de la politique étrangère**. Comme François HOLLANDE, Matteo RENZI s'est rendu à Tunis pour soutenir le symbole d'un « printemps arabe réussi » et le choix d'une véritable transition démocratique. De manière générale, les deux pays coopèrent sur tous les enjeux méditerranéens importants : Syrie, Lybie, questions d'immigration...

Sur la crise en Ukraine, le dernier Conseil européen a également permis d'établir une **totale convergence de vues** entre la France et l'Italie.

MATTEO RENZI, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES



Matteo Renzi est né le 11 janvier 1975 à Florence. Diplômé en droit, il travaille plusieurs années dans une entreprise spécialisée dans le marketing avant de s'engager dans la vie politique.

Elu président de la province de Florence de 2004 à 2009, il remporte par la suite les élections municipales à Florence en 2009 avec près de 60% des suffrages.

Leader du mouvement réformateur des *Rottamatori*, qu'il lance en 2010, il occupe la scène médiatique en s'opposant aux dirigeants historiques de son parti.

En 2012, M. Renzi obtient de M. Bersani l'organisation d'élections primaires ouvertes aux sympathisants, en vue des élections législatives de 2013, pour désigner le candidat du parti à la présidence du Conseil. Il perd les élections primaires au 2^{ème} tour le 2 décembre 2012 face à M. Bersani qui l'emporte avec 60,9% des voix.

Après les élections législatives de février 2013, M. Renzi se dissocie du choix du Secrétaire national du PD de présenter M. Franco Marini comme candidat à la présidence de la République.

En décembre 2013, M. Renzi remporte les élections "primaires" pour désigner la nouvelle direction du parti (71% des voix des 3 millions d'électeurs).

Après la démission d'E. Letta le 13 février 2014, le Président de la République charge M. Renzi de former le nouveau Gouvernement le 17 février.

A l'issue d'une semaine de consultation, M. Renzi est officiellement nommé Président du Conseil, appuyé par une majorité identique à celle qui soutenait le Gouvernement Letta.

M. Renzi a publié plusieurs ouvrages dont *Fuori* (Dehors) en 2011 et *La rivoluzione della Bellezza tra Dante e Twitter*, en 2012.

COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Président du Conseil des ministres : Matteo Renzi, (parti démocrate / 22 février 2014)

Vice-président du Conseil : M. Graziano Delrio (parti démocrate)

Secrétaire d'Etat : Luca Lotti (parti démocrate)

Secrétaire d'Etat : Sandro Gozi, en charge des Affaires européennes (parti démocrate)

Secrétaire d'Etat : Domenico Minniti (parti démocrate)

MINISTRES SANS PORTEFEUILLES

Réforme constitutionnelle et rapports avec le Parlement : Maria Elena Boschi (parti démocrate, centre-gauche)

Secrétaires d'Etat : Maria Teresa Amici (parti démocrate, centre-gauche, Luciano Pizzetti (parti démocrate), Ivan Scalfarotto (parti démocrate)

Simplification et Fonction publique : Maria Anna Madia (parti démocrate)

Secrétaire d'Etat : Angelo Rughetti (parti démocrate)

Affaires régionales : Maria Carmela Lanzetta (parti démocrate)

Secrétaire d'Etat : Gianclaudio Bressa (parti démocrate)

MINISTRES

Ministre des Affaires étrangères : Federica Mogherini (parti démocrate)

Vice-ministre : Lapo Pistelli (parti démocrate)

Secrétaire d'Etat : Mario Giro (popolari per l'Italia)

Secrétaire d'Etat : M. Benedetto Della Vedova (choix civique)

Ministre de l'Intérieur : Angelino Alfano (nouveau centre-droit)

Vice-ministre : Filippo Bubbico (parti démocrate)

Secrétaire d'Etat : Gianpiero Bocci (parti démocrate)

Secrétaire d'Etat : Domenico Manzione (indépendant)

Ministre de la Justice : Andrea Orlando (parti démocrate)

Vice-ministre : Enrico Costa (nouveau centre-droit)

Secrétaire d'Etat : Cosimo Maria Ferri (indépendant)

Ministre de la Défense : Roberta Pinotti (parti démocrate)

Secrétaire d'Etat : Gioacchino Alfano (nouveau centre-droit)

Secrétaire d'Etat : Domenico Rossi (populaires pour l'Italie, centre catholique)

Ministre de l'Economie et des Finances : Pier Carlo Padoan (indépendant)

Vice-ministre : Enrico Morando (parti démocrate)

Vice-ministre : Luigi Casero (nouveau centre-droit)

Secrétaire d'Etat : Pier Paolo Baretta (parti démocrate)

Secrétaire d'Etat : Giovanni Legnini (parti démocrate)

Secrétaire d'Etat : Enrico Zanetti (choix civique)

Ministre du Développement économique : Federica GUIDI (indépendante)

Vice-ministre : Carlo Calenda (choix civique)

Vice-ministre : Claudio De Vicenti (parti démocrate)

Secrétaire d'Etat : Mme Simona VICARI (Nouveau Centre Droit)
Secrétaire d'Etat : M. Antonello GIACOMELLI (parti démocrate)

Ministre des Infrastructures et des Transports : Maurizio Lupi (nouveau centre-droit)
Vice-ministre : Riccardo Nencini (parti socialiste italien)
Secrétaire d'Etat : Umberto Del Basso De Caro (parti démocrate)
Secrétaire d'Etat : Antonio Gentile (nouveau centre-droit), démissionnaire le 3 mars 2014

Ministre des Politiques agricoles, alimentaires et forestières : Maurizio Martina (parti démocrate)
Vice-ministre : Andrea Olivero (populaires pour l'Italie)
Secrétaire d'Etat : Giuseppe Castiglione (nouveau centre-droit)

Ministre de l'Environnement, Préservation du territoire et de la mer : Gianluca Galletti (union du centre – populaires pour l'Italie)
Secrétaire d'Etat : Silvia Velo (parti démocrate)
Secrétaire d'Etat : Barbara Degani (nouveau centre droit)

Ministre du Travail et des Politiques sociales : Giuliano Poletti (sans étiquette, apparenté centre-gauche)
Secrétaire d'Etat : Franca Biondelli (parti démocrate)
Secrétaire d'Etat : Teresa Bellanova (parti démocrate)
Secrétaire d'Etat : Luigi Bobba (parti démocrate)
Secrétaire d'Etat : Massimo Cassano (nouveau centre-droit)

Ministre de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche : Stefania Giannini (choix civique)
Secrétaire d'Etat : Roberto Reggi (parti démocrate)
Secrétaire d'Etat : Angela D'Onghia (populaires pour l'Italie)
Secrétaire d'Etat : Gabriele Toccafondi (nouveau centre droit)

Ministre des Biens et Activités culturelles : Dario Franceschini (parti démocrate)
Secrétaire d'Etat : Francesca Barracciu (parti démocrate)
Secrétaire d'Etat : Ilaria Borletti Buitoni (choix civique)

Ministre de la Santé : Beatrice Lorenzin (nouveau centre-droit)
Secrétaire d'Etat : Vito De Filippo (parti démocrate)

ECONOMIE ET COMMERCE

Des échanges majeurs pour les deux pays

La France et l'Italie sont l'un pour l'autre des **partenaires économiques majeurs**, avec, en matière commerciale, près de **70 milliards d'euros d'échanges en 2012**, soit près de **200 millions d'euros d'échanges quotidiens** entre les deux pays. L'Italie est le **deuxième client de la France** et la France le **deuxième fournisseur de la Péninsule**. Celle-ci est le **premier importateur de produits agroalimentaires français** et constitue l'un des marchés privilégiés pour les automobiles françaises (12% des exportations françaises se font en Italie) et les produits métallurgiques (10%).

200 millions d'euros d'échanges par jour
L'Italie est le deuxième client de la France
et le premier importateur de produits agroalimentaires français

Le poids des investissements réciproques

La France est le **deuxième investisseur en Italie**, avec un stock d'investissements représentant 1/5^e des investissements internationaux en Italie (**39 milliards d'euros**). L'Italie est le **deuxième investisseur européen en France**, derrière l'Allemagne, et le troisième au monde (avec 917 groupes italiens installés en France, employant plus de 110 000 salariés). La France est la **destination favorite des investisseurs italiens**, accueillant en 2012, 27% des projets transalpins en direction de l'Europe.

La présence française en Italie est dense et ancienne, certaines entreprises étant implantées dans la péninsule depuis plus d'une centaine d'années.

En termes sectoriels, **les services représentent trois quarts du stock total d'investissement, la banque et l'assurance comptant à elles seules pour plus de 30%**. Les sociétés françaises sont fortement représentées également dans la **grande distribution italienne**, dans **l'énergie** (10% des investissements français) et dans l'industrie, notamment dans **les biens d'équipement, les produits intermédiaires, et le transport**.

Au-delà des grands groupes, il ne faut pas oublier les **centaines de PME**, tant entreprises italiennes en France que françaises en Italie, qui, de part et d'autres des Alpes, constituent un réseau extrêmement dense de sites de production, de centres de décision et de points de vente en France.

La France est le deuxième investisseur en Italie :
plus de 1000 groupes français en Italie, assurant 239.000 emplois

L'Italie est le deuxième investisseur européen en France :
917 groupes italiens en France, avec 110 000 salariés

De grands projets portés par la coopération franco-italienne

La France et l'Italie possèdent dans le domaine des **technologies de pointe** des compétences mondialement reconnues : aérospatiale, industrie des composants automobiles, chimie, mécanique, télécommunications et informatique, industrie pharmaceutique et biotechnologique. Les deux pays s'entendent également sur l'importance cruciale à accorder à **l'économie numérique** et à la collaboration des entreprises françaises et italiennes dans ce domaine, notamment pour l'élaboration des « *Smart Cities* ».

Les entreprises qui dynamisent la relation franco-italienne

Sous l'égide de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie en Italie (CFCII) des prix viennent récompenser chaque année les entreprises faisant preuve d'un dynamisme particulier dans le cadre de la relation franco-italienne. Ci-dessous, les **lauréats 2013** :

Prix de l'investissement français en Italie (CFCII)	Frédéric Fhal, Directeur général de la société Viaggiatori Italia Srl, filiale de SNCF Voyages, pour la nouvelle offre de TGV Paris-Milan.
Prix du développement français en Italie (Ubifrance)	Stefano Moretti, Directeur général de PICARD I Surgelati S.P.A., qui a connu une croissance de 25% cette année et qui gère actuellement 40 magasins.
Prix Export PME (Ubifrance)	Gérard Wolf, Président et fondateur d' Elixirs & Co – Fleurs de Bach .
Prix du meilleur investisseur italien en France (AFII)	Chiesi , groupe biopharmaceutique, pour la réalisation d'une nouvelle unité industrielle de 3600 m ² à la Chaussée Saint Victor.
Prix de l'innovation (AFII)	Alessandro Trivillin, Directeur général de la société Acciaierie Bertoli Safau .
Prix de la responsabilité sociale et environnementale (CFCII)	Christophe Doukhi-de Boissoudy, Directeur général de Novamont France , pour l'engagement de sa société dans le développement de produits à faible impact environnemental.

TRANSPORTS, ENERGIE, ENVIRONNEMENT

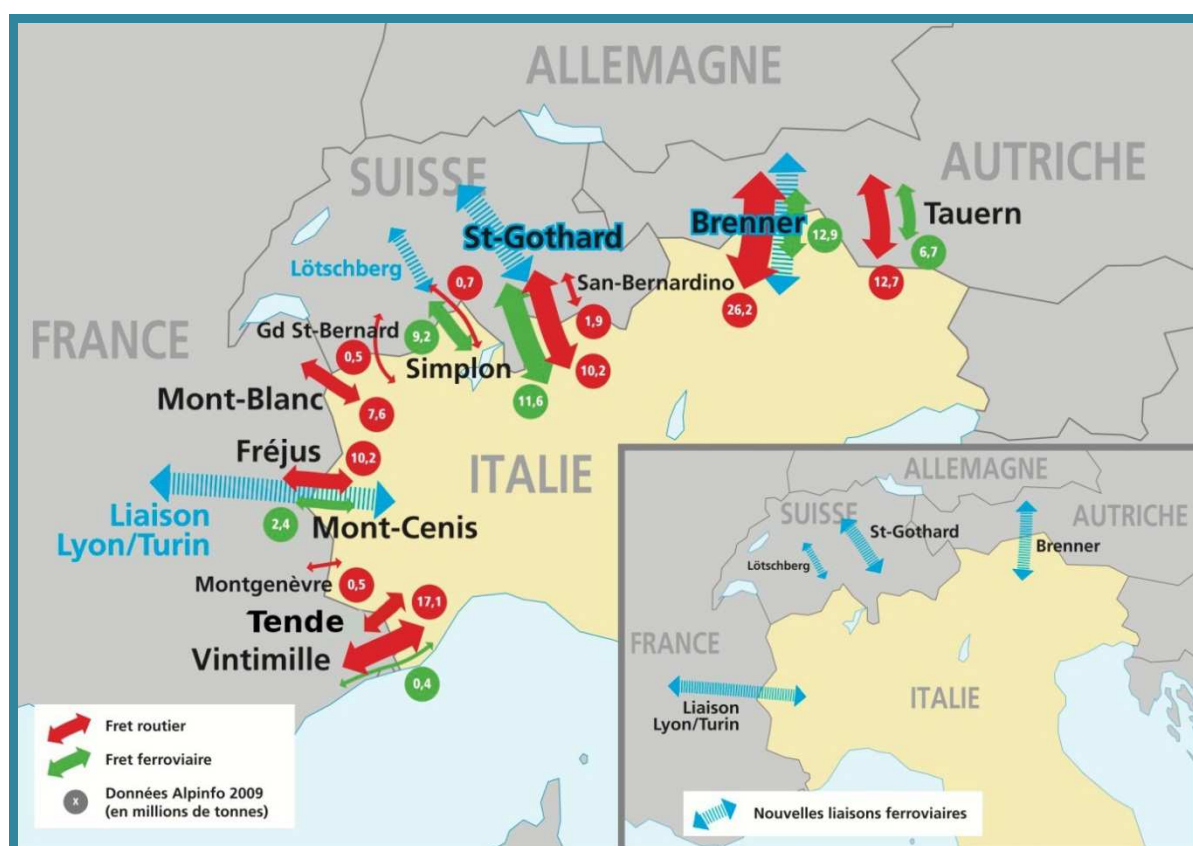
Trois grands secteurs sont les piliers de la coopération industrielle franco-italienne : l'aéronautique/spatial, les transports et l'énergie et la coopération se renforce en matière d'environnement. Par-delà ces grands secteurs industriels qui structurent la relation bilatérale économique, quatre secteurs sont porteurs pour le développement des entreprises françaises en Italie : l'agro-alimentaire et les produits agricoles ; les biens d'équipement permettant de gagner en productivité et le développement durable ; les télécommunications et les NTIC ; le secteur de la santé et du bien-être.

Aéronautique/spatial

Les échanges dans le domaine de la défense avec l'Italie, premier partenaire industriel de la France pour l'armement, se développent dans le cadre de programmes de coopération et via des sociétés transnationales ou regroupements industriels ad hoc.

Les échanges dans l'aéronautique civile se traduisent principalement par l'exécution par Airbus d'un important programme de livraison d'appareils jusqu'en 2015. Par ailleurs, le groupe Air France-KLM est associé au développement de la société ALITALIA-CAI, dont il est le principal actionnaire.

Transports et traversées alpines, objets de grands projets franco-italiens



Outre la coopération de longue date avec le groupe ALSTOM, la relation franco-italienne dans le domaine des transports, aujourd'hui particulièrement dense, s'est développée au fil des années autour de grands projets d'infrastructures ferroviaires et routières de traversée alpine, dont les principaux sont les **tunnels routiers du Mont-Blanc, du Fréjus et de Tende, l'Autoroute Ferroviaire Alpine (AFA) et la liaison ferroviaire Lyon-Turin** – sans oublier l'aménagement de Vintimille et du col du Montgenèvre, autres points clés du passage transalpin. Le but est d'optimiser les transports transalpins de passagers et de marchandises, entre l'Italie et la France, mais aussi avec la Suisse et l'Autriche.

Le partenariat énergétique franco-italien

La France et l'Italie, qui ont des problématiques énergétiques différentes souhaitent toutes deux contribuer au développement de la **politique européenne de l'énergie**, fondée sur la **sécurité des approvisionnements**, la **protection de l'environnement** et la **compétitivité**. Les grands groupes de chaque pays sont solidement implantés de part et d'autre des Alpes : GDF-SUEZ, EDF et TOTAL se développent en Italie comme ENI, ENEL ou SNAM en France.

La France et l'Italie encouragent la poursuite des coopérations industrielles menées dans le domaine du **gaz et de l'électricité**, ainsi que des projets communs de recherche et développement dans les nouvelles technologies de l'énergie.

Enfin, une **interconnexion électrique** est prévue dans la future galerie de sécurité du tunnel du Fréjus, actuellement en construction. Cette ligne – 190 km en souterrain entre Pioscasso et Grande-Ile en Savoie, la plus grande liaison au monde de ce type – renforcera la capacité d'échanges des deux pays et contribuera à garantir la sécurité d'approvisionnement en électricité et la stabilité du réseau. Elle s'inscrira dans le cadre de l'intégration du marché européen de l'électricité. Les travaux seront achevés en 2019.

Des actions conjointes pour la protection de l'environnement

La France et l'Italie sont associées dans de nombreux accords de **coopération bilatérale** ou **multilatérale** pour la protection de l'environnement, notamment sur les **zones transfrontalières terrestres** (avec la Convention Alpine, première convention pour la protection d'une région de montagne, ou le protocole italo-franco-suisse pour la gestion de la population de loups des Alpes de l'Ouest) ou **maritimes** (dont trois sanctuaires marins, les Bouches de Bonifacio, Pelagos et Ramoge) entre les deux pays.

LANGUE FRANCAISE, EDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Coopération éducative

Symbole de la coopération éducative franco-italienne, **l'EsaBac**, une certification à double délivrance, permet aux élèves italiens et français d'obtenir à partir d'un seul examen deux diplômes : l'*Esame di Stato* italien et le Baccalauréat français. **L'EsaBac repose sur un accord intergouvernemental signé le 24 février 2009.**

A la rentrée 2013, **l'ouverture, par le Ministère italien de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche, de 96 nouvelles sections EsaBac**, a porté le nombre de lycées préparant à cette double certification en Italie de 173 à 244, ce qui représente une **augmentation de plus de 40% en un an seulement.**

Partenariat linguistique et éducatif

Deux millions de jeunes et d'adultes apprennent chaque année le français sur l'ensemble du territoire italien : Si à l'école l'anglais reste la première langue vivante obligatoire, trois élèves sur quatre choisissent le français comme seconde langue au collège.

Le système italien est appuyé par le dispositif français : dans les cinq **Instituts français** (Milan, Florence, Naples, Palerme et le centre Saint-Louis de Rome) et les 38 **Alliances françaises**, l'offre de cours regroupe annuellement plus de 10 000 apprenants de français. Par ailleurs, on y prépare aux certifications de langue française DELF-DALF, dont le Centre-pilote national, intégré à l'IFI, assure la gestion centrale. **L'Italie est au second rang mondial pour le nombre de certifications DELF-DALF délivrées chaque année.**

Coopération universitaire

Chaque année, près de **8000 Italiens** s'inscrivent dans **l'enseignement supérieur français.** La France est la **troisième destination préférée** des étudiants italiens et la deuxième dans le cadre du programme européen Erasmus (derrière l'Espagne). Les Français sont également nombreux à étudier dans les universités italiennes : on en compte plus de 2000 par an

Les formations communes : ouvrir les cursus universitaires franco-italiens

On compte plus de **4000 accords** entre universités françaises et italiennes. Il s'agit principalement d'échanges d'enseignants et d'étudiants de part et d'autre des Alpes. Certains accords encadrent également la mise en place de formations communes : **doubles diplômes** ou diplômes conjoints permettant aux étudiants d'obtenir deux diplômes (l'un italien, l'autre français) ou un seul (franco-italien) au terme d'une scolarité dans chacun des deux pays. On recense plus de **240 formations franco-italiennes** de ce type, essentiellement de niveau master et dans le domaine de l'ingénierie, mais également de niveaux licence et doctorat et dans le domaine du droit, des lettres ou du management.

Service de presse
secretariat.presse@elysee.fr
01 42 92 84 12
elysee.fr